



Commune de MINORVILLE 54385

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24-01062026 – Décision modificative budgétaire n°1

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	8
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	8
Date de Convocation :	27 mai 2026
Date d'affichage	27 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 1^{er} juin à 20h, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HENNEBERT, Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe HENNEBERT, Madame Isabelle BRISSON, Monsieur Stéphane MOUROT, Madame Astrid MALLICK, Monsieur Stéphane SCHOUG, Madame Nathalie MIGLIERINA, Monsieur Jérôme MAQUIN, Madame Sandra COLLIGNON.

Etaient excusés : Madame Virginie DAVID et Monsieur Marc THIRIOT.

Etait absent : Monsieur Philippe NICLOUX.

Madame Isabelle BRISSON a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Décision modificatif budgétaire n°1

Monsieur le Maire indique aux Conseillers municipaux présents qu'il est nécessaire d'apporter des décisions modificatives au budget 2026 comme suit :

En dépenses de fonctionnement

au compte 023 = - 1 680,97 €

En recettes de fonctionnement

au compte 002 = - 1 680,97 €

En recettes d'investissement

au compte 021 = - 1 680,97 €

au compte 1068 = + 1 680,97 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE la création de ces modifications budgétaires.



Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an ci-dessus
Après dépôt en Sous- Préfecture mois et an ci-dessus
Acte rendu exécutoire, ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus ;
Et publication ou notification pour extrait conforme.

Le 01/06/2026

Le Maire
Philippe HENNEBERT

